« Ces gens venus d’ailleurs refusent toute intégration contrairement à leurs prédécesseurs issus d’autres nationalités » : Jean-Michel Baylet, maire de Valence-d’Agen (82), victime d’une agression après avoir demandé à un individu de baisser le son d’une musique

10/08/2026 à 13h27



Maire de Valence-d’Agen (Tarn-et-Garonne) et président de la communauté de communes des Deux-Rives, Jean-Michel Baylet a été victime d’une violente agression, samedi 8 août 2026 en début de soirée. L’ancien ministre, qui a déposé plainte, livre sa première réaction à La Dépêche ce dimanche soir, alors que la garde à vue de l’homme qui s’en est pris à l’élu a été prolongée sur décision du parquet de Montauban.

L’élu de 79 ans a affirmé à l’Agence France-Presse (AFP) avoir

été « bousculé » et avoir reçu un « coup de poing sur la poitrine » de la part d'un homme qui lui a également « craché dessus », samedi, en début de soirée à Valence d'Agen.

Jean-Michel Baylet, vous avez déposé plainte suite à l'agression que vous avez subie samedi soir. Quel est votre premier sentiment après ces faits qui se sont déroulés dans l'exercice de vos fonctions d'élu local ?

D'abord, il en faut plus pour m'effrayer et je ne renoncerai jamais à assumer mes fonctions de maire, garant de l'ordre public en tant qu'officier de police judiciaire. Nous le devons, nous les élus, à nos administrés mais il faut que ces gens venus d'ailleurs, qui au passage refusent absolument toute intégration contrairement à leurs prédécesseurs issus d'autres nationalités, acceptent les lois de la République.

[…]

La Dépêche / Le Parisien